

La petite Gertrude est déjà marraine à Arlon le 17 juillet 1678.<sup>145)</sup> Elle sera avantagée par le codicille de sa grand-mère, Anne de Lutzaet, du 18 janvier 1692,<sup>146)</sup> pour la raison, sans doute, qu'elle serait la dernière qui porterait le nom de Bettenhoven, ce que les faits devaient démentir.

Sous les prénoms de Gertrude-Marguerite, elle épousa à Arlon, le 8 février 1699, Jean-Henri de la Neuveforge, qualifié de conseiller du Conseil de Luxembourg et de délégué à la Diète de Ratisbonne.<sup>147)</sup>

Ce haut et puissant personnage, assurément l'un des plus remarquables de son temps, était né à Luxembourg le 3 juin 1662.<sup>148)</sup> Il était fils de Louis de la Neuveforge, chevalier, qui avait été conseiller de longue robe au Conseil de Luxembourg, garde des chartes, conseiller du Roi en ses Conseils privé et d'Etat et son député à la Diète de Ratisbonne. Il était mort dans cette dernière ville le 24 novembre 1697 et y avait été inhumé.<sup>149)</sup> Son fils lui avait succédé dans la plupart de ses fonctions, ayant été nommé pareillement conseiller de longue robe à Luxembourg par lettres patentes du 19 juin 1698.<sup>150)</sup>

Dans les premiers temps de leur mariage, les jeunes époux vécurent à Arlon, où leur naquit une fille, Marie-Thérèse-Joseph, qui eut pour parrain Charles-Albert de Bettenhoven et, pour marraine, la soeur de celui-ci, Marie-Jeanne, le 11 décembre 1704.<sup>151)</sup> Cependant, les fonctions de Jean-Henri l'avaient aussi amené à fixer sa résidence à Ratisbonne où, dès le 22 janvier 1700 devait être baptisé leur aîné, Jean-François.<sup>152)</sup> Sa mission de délégué prit fin par ordre de Max-Emmanuel de Bavière, qui, le 6 février 1701, l'invita à rejoindre son poste de Luxembourg.

Il n'en prend pas moins le titre de député ordinaire à la Diète impériale de Ratisbonne lorsque son beau-père Charles-Albert de Bettenhoven, toujours qualifié de receveur des domaines d'Arlon et qui semble gérer ses biens, vend à Ferdinand de Gallé, seigneur en droit, représentant ses père et mère Crespin de Gallé, lieutenant de la Vaux-de-Chavanne (Vauxchavanne) et Claire de la Neuforge une rente sur le moulin des Gottes, à Ferrières, pays de Stavelot, le 4 mai 1703.<sup>153)</sup> Au lieu de la graphie Neuveforge, le rédacteur de l'acte adopte celle de Neuforge, plus aristocratique parce qu'elle est celle qui est traditionnelle pour une branche de la famille qui est regardée comme de vieille noblesse. Jean-Henri, à la suite de son oncle, l'abbé d'Echternach Philippe de la Neuveforge, se tiendra désormais à cette attitude que d'aucuns trouveront insolite.

Nous ne nous attachons pas à l'histoire des Neuveforge, mais nous bornons à leurs rapports avec la famille de Bettenhoven.

C'est à Jean-Henri et à son épouse qu'il appartient de liquider momentanément le procès avec Augustin Beyer et Suzanne du